



Journal du

FORUM

Premier jour



Plan d'action FLEGT: quelle évolution ?

Transparence, corruption, observation indépendante

EXPOSÉ 1

Etat d'avancement des APV – FLEGT dans le monde

Présenté par Stéphane Sourdin, à la Délégation de l'Union Européenne, cet exposé a permis d'avoir une vue de l'état d'avancement des APV FLEGT dans les différents pays du monde.

Dans son introduction, M Stéphane SOURDIN, a indiqué que Les premières autorisations FLEGT devraient être émises cette année. Et, trois ans après l'entrée en application de FLEGT, les premières sanctions commencent à tomber dans le cadre du Règlement Bois de l'UE. Et, Ce n'est qu'un début, d'autres vont suivre prochainement. L'évaluation du Plan d'Action FLEGT est pratiquement terminée, et les résultats vont prochainement être rendus publics.

Quels progrès accomplis pour les 15 APV FLEGT ?

En Afrique Centrale, sur trois pays engagés dans le mécanisme APV deux (Cameroon, Congo, RCA) sont en pleine mise en œuvre et deux sont encore dans la phase de négociation (RDC, Gabon). • Afrique de l'Ouest, deux pays sont dans la phase de mise en œuvre Ghana, Liberia et un, la Côte d'Ivoire est en phase de négociation.

En Amérique Latine deux pays, la Guyane et le Honduras sont en négociation. En Asie, l'Indonésie est dans la phase de mise en œuvre. Quant au Vietnam, Thaïlande, Laos, les pays sont en phase de négociation. Les négociations ont été suspendues en Malaisie.

Bref 6 pays sont en phase de mise en œuvre, 9 pays en phase de négociation

Ces 15 pays représentent 80 % des importations de bois tropical de l'UE.

Gouvernance:

- Le rapport bi-annuel 2013-2014 a été publié



- Discussions en cours sur le bois de conversion (discuté CCM Nov. 2015)

Le nouveau Code Forestier (non promulgué) a intégré les exigences du FLEGT

SVL & Traçabilité (similaire au Cameroun):

- Le logiciel de traçabilité et de légalité est en cours de développement (finalisation prévue fin juillet 2016)
- Reconnaissance des certificats privés (processus en cours)
- Procédures de vérification de la légalité et fiches de contrôle de la légalité en cours de finalisation

Audit indépendant & OI:

- L'Auditeur Indépendant est en place depuis Septembre 2015
- L'OI est très actif et mené par une ONG congolaise (CAGDF).

Prochaines étapes:

- SVL: déploiement national + valider procédures vérification de légalité
- Finaliser les textes d'application et réglementaires de la Loi Forestière

EXPOSÉ 2 :

Etat des lieux du secteur forestier en Afrique Centrale, David OUAGANDO

L'exploitation forestière en RCA

Le secteur forestier occupe le premier rang des exportations, contribue aux PIB à hauteur de 5 à 6 % et emploie environ 4000 salariés directs.

En RCA, l'exploitation forestière se fait principalement dans les PEA, les périmètres de reboisement ou plantations forestières et bientôt les permis artisanaux en cours de formalisation officielle.

Ces PEA sont au nombre de 14 et sont situés dans le massif forestier du sud-ouest.

A ce jour:

- 6 sociétés attributaires de 9 PEA ont signé des conventions définitives d'exploitation et d'aménagement .
- 5 nouvelles sociétés (2014 et 2015) attributaires de 5 derniers PEA ont signé des conventions provisoires d'exploitation et d'aménagement;
- Bientôt, les forêts communautaires vont être attribuées pour leur exploitation selon les exigences de l'APV.

Les Forces

La Société Civile a adopté:

- un plan d'action de renforcement de capacités de ses membres;
- Un guide simplifié d'observation externe des activités d'exploitation forestière à l'usage des communautés locales et



- peuples autochtones;
- Une étude sur les aspects sociaux et environnementaux en lien avec les principes III et IV de la grille de légalité;
- Un manuel de procédure d'attribution des forêts communautaires;
- La consultation des communautés locales et peuples autochtones durant l'élaboration des textes complémentaires à la finalisation de la grille de légalité APV-FLEGT aux côtés des autres acteurs impliqués ;
- L'existence des observateurs indépendants formés par les ONG au niveau national.

SESSION II :

TRANSPARENCE DANS LE SECTEUR FORESTIER

Exposé :

Progrès de l'Annexe 7 de l'APV au Cameroun

Le point Focal APV FLEGT au Ministère des Forêts et de la Faune, au cours de son exposé dressé un état des lieux de l'Annexe 7 de l'APV au Cameroun.

C'est quoi l'Annexe 7 ?

L'Annexe 7 porte sur l'information rendue publique dans le cadre de la transparence

La transparence vise à renforcer l'image des produits forestiers camerounais sur le marché de l'Union et améliorer le climat des investissements pour les entreprises exportatrices de bois dans l'Union.

Actions Réalisées

Le Ministère des Forêts et de la Faune qui a la charge de coordonner la mise en œuvre de l'APV/FLEGT au Cameroun, s'est doté d'une stratégie de communication qui a été complétée par un plan de communication sur le FLEGT. La communication se déploie à travers:

- Les émissions spécialisées dans les médias audiovisuels et écrits (publics et privés)
- Les brochures thématiques sur le FLEGT
- Le site web: WWW.MINFOF.CM
- LETTRE VERTE (semestriel)



- ET MINFOF NEWSLETTER (mensuel)

Un manuel de procédure de gestion de l'information publique dans le cadre de l'Annexe 7 validé par le CNS (avec l'implication de tous les acteurs émetteurs et dépositaires des informations.

La Décision N°0017/MINFOF du 20.01.2016 rendant exécutoire ledit manuel signée par le MINFOF

Plus de 73% des informations (qui existent) ont déjà collectées et en cours de mise en ligne avant la fin du projet prévu en mars 2016.

Progrès de la transparence du secteur forestier au Ghana, présenté par Samuel MAWUTO

Dans son exposé, Samuel MAWUTO, est revenu sur le fait qu'il n'existe pas d'annexe sur la transparence au Ghana, celle-ci doit être déduite des lois forestières, chartes et autres engagements de l'APV. L'approche de travail sur la transparence est une approche de « learning by doing ».

Bien plus, il n'y a pas d'accès de la société civile sur le projet de loi sur l'information, de plus il existe une culture de protection de l'information même à rendre publique. La société civile a formellement émis le souhait d'avoir des engagements documentés pour rendre les informations disponibles. A cet effet, elle a développé en 2014, une matrice de 73 documents majeurs à rendre publique dans le secteur forestier. Les engagements du gouvernement ont été officiellement documentés dans le JMRM aide mémoire. La société civile a testé ces engagements à trois niveaux grâce au système de suivi de la gouvernance forestière développé par FODER et le SDI au Cameroun et au Libéria respectivement.

Au niveau local, il n'existe pas de procédure claire pour accéder à l'information, les communautés ne sont très souvent pas au courant du type de permis accordés à un exploitant encore moins de la durée de celui-ci, la protection de l'information est renforcée.

Au niveau national, plusieurs engagements ont été pris au haut niveau de l'administration pour rendre l'information disponible sur le site créée à cet effet. Cependant les informations disponibles sur le site ne sont pas régulièrement mises à jour.



Leçons apprises

En termes de leçons apprises, le partage de l'information n'est pas enraciné dans la culture organisationnel du service public, les procédures sont nécessaires pour clarifier qui ? Comment ? et quand ? L'information doit être rendue disponible. L'information sollicitée de l'Etat doit être spécifique et claire pour être (recueillie) collectée facilement, les bases de données WTS devraient résoudre le problème d'accès à l'information.

Honorer les engagements pour la transparence devrait être considéré comme une exigence de conformité juridique.

Le Système informatisé de gestion des informations forestière au Cameroun, sera disponible d'ici le mois de mai 2016

D'ici la fin du mois de mai de l'année 2016, le Cameroun disposera de son système informatisé de gestion des informations forestières, a annoncé Ferdinand Bekollo, Coordonnateur du SIGIF, au cours de la première journée de la 10ème édition du Forum sur la Gouvernance Forestière, qui s'est ouvert le 16 mars 2016, à Yaoundé à l'hôtel la Falaise.

Ce système qui sera mis en place par le Cameroun, s'inscrit dans la mise en œuvre de l'Accord de partenariat volontaire. Ce logiciel devrait permettre la « traçabilité du bois camerounais » et le suivi national de l'activité forestière. Avec ce système, le Cameroun pourrit s'acheminer vers le processus de délivrance des premières autorisations FLEGT. Ces autorisations FLEGT étant totalement dépendantes d'un système de traçabilité permettant de remonter à la souche et au respect d'un permis valide en plus d'autres critères (taxes payées).

Le SIGIF sera utilisé aussi bien par l'administration que les opérateurs économiques. Ce système informatisé de gestion des informations forestière, sera utilisé même dans le circuit de la transformation du bois.

Le SIGIF système repose sur :

- Un inventaire d'exploitation;
- Un système de positionnement géographique de la ressource;
- Un système d'identification physique



(marquage des grumes) et documentaire des bois (suivi informatique) à toutes les étapes de l'exploitation : abattage, débarquement, transport, transformation, stockage et expédition.

En plus de sécurisé le secteur forestier, le SIGIF si mis en place va également aider des exploitantset industrielsà améliorer leur gestion (transport, parcs à bois, approvisionnement des usines, commercialisation) commercialisation) en fiabilisant l'information sur les abattages au moyen d un système de traçabilité

Christelle KOUETCHA

Gestion du patrimoine forestier

Le Bénin sollicite l'expertise camerounaise pour développer son système d'information et de gestion forestière

La prise de conscience des consommateurs sur la gestion durable de la forêt et de ses ressources fait de la certification un préalable pour l'ouverture au marché notamment le marché européen, un marché qui absorbe une grande partie de la production de bois en provenance d'Afrique.

Le Bénin à l'instar de bon nombre de pays inscrit dans le processus APV-FLEGT s'est doté d'outils et de moyens lui permettant de certifier son bois. Ce processus nécessite une expertise avérée en la matière.

C'est au Cameroun que l'Etat du Bénin à la suite d'un processus de recherche a trouvé la solution à l'équation. Fort de son expérience dans la production de systèmes informatisés de gestion des informations forestières, Proxima, une entreprise camerounaise riche d'un savoir-faire acquis dans la production et l'élaboration de système de traçabilité pour des compagnies forestières a su se distinguer. Ceci en raison de la simplicité et de la praticabilité des outils qu'elle propose à ses clients.

L'entreprise a ainsi développé pour le compte de l'Office National du Bois du Bénin (ONAB) un système innovant de gestion des informations forestières. Le système qui couvre toute la chaîne de traçabilité allant de l'inventaire jusqu'à l'analyse des coûts s'articule autour d'une application web-base, c'est à dire utilisant internet. selon Soho Ned représentant de Proxima "Ce modèle de conception peut aisément être adapté à différents types de projets nécessitant la collecte des données sur des sites dispersés, la centralisation de ces données sur une seule interface, l'analyse des données et un minimum de contraintes de cohérence entre les étapes d'exploitation"

Comment fonctionne le système

En amont, il y a la collecte de données et l'introduction des informations qui sont stockées instantanément dans un serveur, ici il faut noter que l'introduction de ces données génère une mise à jour automatique. Celles-ci vont ensuite en aval être analysés et une interprétation des informations introduites. Les codes barre constituent ici le principe de travail. Outre la traçabilité, le système offre d'autres services à l'instar des mails, mais aussi, les opérateurs et les partenaires peuvent suivre par téléphone en temps réel la progression du bois.

Les avantages et l'originalité du système

"La direction de l'ONAB dispose d'une interface pour suivre les états de gestion les plus importants. Cette consultation, également disponible sur Smartphone permet d'avoir une vue d'ensemble sur les comptes de tous les administrateurs et voir en temps réel leurs activités dans l'application" note M. Soho dans sa présentation

Durabilité

Le transfert de connaissances notamment en matière d'administration et de gestion permet à l'issue d'une formation, aux différents acteurs de s'imprégner du fonctionnement du système mais aussi de l'administrer. Aujourd'hui c'est près d'un million hectare de forêt gérée pour un million de mètre cube par an produit. Les clients se recrutent sur toute la planète. Cette présentation vivement ovationnée, s'illustre comme un modèle de coopération sud-sud axé sur le partage d'information pour une gestion durable des forêts.

Blondel SILÈNE

Ils donnent leurs avis sur le forum

MAMA MOUANFON, FCTV

La première journée de l'ouverture a été bien dans l'ensemble. La présence des personnalités pour l'ouverture des travaux, témoignent du fait que le problème de la gouvernance forestière est un enjeu aussi bien au niveau sous-régional, qu'au niveau international. L'un des faits marquant de cette première journée, a été l'intervention d'un membre de la communauté des zones forestières en RCA, qui, a tenu à s'exprimer en langue locale. Avec cette intervention, on a eu un début de Forum, qui est allé au delà des discussions pour se rapprocher des réalités que vivent les communautés des zones forestières. Le système de traçabilité démocratisé au Bénin, qui a été présenté est assez intéressant.

Richard MANDJA

Représentant de la COMIFAC,

Les travaux de ce forum s'inscrivent en droite ligne avec les préoccupations de COMIFAC. Le forum offre l'opportunité d'échange des dialogues entre le secteur pub, privé, société civile. C'est donc pour moi un honneur de prendre la parole au nom de Comifac et je peux qu'exprimer ma reconnaissance aux organisateurs de ce forum.

FGF Inside

